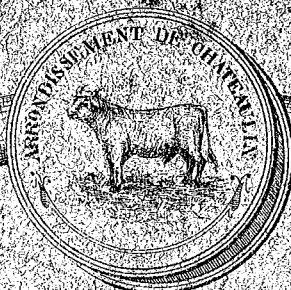


DEUXIÈME

ÉDITION

LEON



CORNOUAILLES

GÉOGRAPHIE-ATLAS

DU FINISTÈRE

M. NONUS

PAR

M. SALAUN

*Inspecteur de l'Enseignement primaire
Officier d'Académie*

Directeur d'École communale



LA TOUR D'Auvergne



LAENNEC



LAENNEC

LES DROITS DE L'HOMME

LE VENGEUR

Librairie Classique
SUEUR-CHARRUEY IMPRIMEUR & ÉDITEUR
Petite Place 20 & 22 ARRAS

LECTURES SUR LE FINISTÈRE

Lorsque l'Armorique fut obligée de courber la tête sous le joug des Romains, elle fut pénétrée d'une immense douleur, et cette douleur laissa des traces tellement profondes que les enfants de la Basse-Bretagne chantent encore, de nos jours, une sorte d'élegie patriotique, douloureux gémissement des vieux Armoricaïns lorsqu'ils apprirent le massacre des Druides de Vannes (qui fut comme l'immolation de leur antique religion). Un Druides enseigne l'histoire à un enfant. L'enfant dit : « Chante-moi le nombre dix, que je l'apprenne aujourd'hui. » — *Le Druides*. — Dix vaisseaux pleins d'ennemis ont été vus venant de Nantes; malheur à vous! malheur à vous, hommes de Vannes! — *L'Enfant*. — Chante-moi le nombre onze que je l'apprenne aujourd'hui. — *Le Druides*. — Onze Druides armés viennent de Vannes avec leurs épées brisées et leurs robes ensanglantées et des béquilles de coudrier (dans les traditions celtiques, le coudrier est le symbole de la défaite); de trois cents, il ne reste que onze. »

La Tour d'Auvergne Théophile Malot Corret de), naquit à Carhaix, le 23 octobre 1743. Il entra en 1767 en qualité de sous-lieutenant dans la deuxième compagnie des mousquetaires, passa ensuite au service de l'Espagne, et prit part au siège de Mahon, où il donna des preuves de la plus grande valeur. En 1793, il se déclara pour la Révolution; il servit d'abord à l'armée des Pyrénées orientales, où il commandait toutes les compagnies des grenadiers formant l'avant-garde et appelées la *Colonne infernale*. Après la paix avec l'Espagne, il retournait dans sa province, lorsqu'il fut pris par les Anglais qui, dans la traversée, voulurent lui faire quitter sa cocarde tricolore. Il s'y refusa et la passant jusqu'à la garde de son épée, il menaça de la pointe le premier qui ferait le moindre signe pour l'arracher. De retour en France, il jouissait à Paris du repos qu'il avait acheté par tant de fatigues, lorsqu'il apprit que son ancien ami Le Brigant, de Pontreux, vieillard octogénaire, allait se voir séparé de son dernier fils, son seul appui, par la réquisition. La Tour d'Auvergne se fait accepter par le Directoire pour remplacer le jeune homme et se rend à l'armée du Rhin comme simple volontaire. Le sac au dos, toujours au premier rang, il est à toutes les affaires et anime les grenadiers par son exemple. Sur le rapport de Carnot, Bonaparte le nomma premier grenadier de l'armée française et lui décerna un sabre d'honneur. La Tour d'Auvergne fut tué d'un coup de lance dans le combat du 28 juin 1800, sur les hauteurs, en avant de Neubourg. Tous les soldats le pleurèrent. Son corps, enveloppé de feuilles de chêne et de laurier, fut déposé dans le lieu même où il avait reçu la mort. On lui éleva un monument sur lequel on mit cette épitaphe : *La Tour d'Auvergne*. Les grenadiers portèrent son deuil pendant trois jours; son nom fut conservé à la tête des contrôles jusqu'en 1814 et, à chaque appel, le sergent-major répondait : « Mort au champ d'honneur ! » La ville de Carhaix lui a élevé une statue en 1841.

Laënnec (René-Théophile-Hyacinthe), naquit à Quimper, le 17 février 1781. Dirigé dans ses premières études par son oncle, médecin distingué de Nantes, le jeune Laënnec se rendit à Paris en 1800 et en 1802, on lui

décernait, en séance solennelle de l'Institut, les deux grands prix de médecine et de chirurgie de l'école pratique. Le plus beau titre de gloire de cet homme célèbre fut la découverte de l'auscultation. Il travaillait avec ardeur au perfectionnement du diagnostic des maladies de poitrine, lorsqu'une circonstance fortuite et en quelque sorte puérile lui vint en aide. Il traversait un jour la cour du Louvre, où il aperçut des enfants qui, l'oreille appliquée aux deux extrémités d'une longue poutre, s'amusaient à transmettre réciproquement le léger son provenant du choc du doigt contre le bout opposé. Dans l'espace intermédiaire, aucun bruit perceptible. L'habile observateur réfléchit et bientôt, comme Archimède, il put s'écrier : « J'ai trouvé ! » Laënnec employa d'abord à l'auscultation un rouleau de papier fortement ficelé; plus tard, il tourna de sa main un instrument auquel il donna successivement les noms de *Pectoriloque* et de *Stéthoscope*. Cette dernière dénomination est restée. Laënnec passa plusieurs années à éprouver le nouveau procédé, à le perfectionner, et enfin, en 1819, il publia le *Traité de l'auscultation médiate appliquée aux maladies des poumons et du cœur*. Ses nombreux travaux épuisèrent sa santé; il fut obligé de quitter tous ses emplois et se retira en Bretagne, à Kerlouarnec, près de Douarnenez, où il mourut le 13 avril 1826. Il était chevalier de la Légion d'honneur, membre titulaire de l'Académie de médecine, membre associé de plusieurs sociétés savantes, nationales et étrangères.

Cosmao-Kerjulien (Julien-Marie), naquit le 27 novembre 1761, à Châteaulin, où son père était notaire. A peine âgé de quinze ans, il s'embarqua comme volontaire, à Brest, sur la frégate l'*Aigrette* qui allait aux Antilles. Cosmao se faisait remarquer dans tous les combats. Nommé lieutenant de frégate au mois de novembre de 1781, il fut nommé sous-lieutenant de vaisseau en 1786, lieutenant de vaisseau en 1792; capitaine l'année suivante. Toujours en mer, il faisait partie, en 1803, de l'armée franco-espagnole et, arrivé à la Martinique, il reçut pour mission de s'emparer de la Roche du Diamant, jusque-là réputée inexpugnable. Cette roche fut prise après quatre jours de combat, le 2 juin. Au funeste combat de Trafalgar, il se distingua par sa bravoure et ses habiles manœuvres, qui lui valurent les félicitations de Decrès, ministre de la marine. Napoléon le fit contre-amiral et le gouverneur de l'Espagne. Espagnol le créa Grand d'Espagne de première classe. Il ne cessa d'être employé activement à la mer et en 1810, il reçut le titre de baron, avec dotation de 4,000 fr. En 1815, le 10 avril, il est nommé à la préfecture maritime de Brest, mais il est destitué au mois de juillet de la même année. Cosmao est mort à Brest le 17 février 1825.

Souvestre (Charles-Émile), naquit à Morlaix le 15 avril 1806. Quelque temps professeur au lycée armoricain de Nantes et à Mulhouse, Souvestre quitta sa chaire pour venir à Paris, en 1836, où il ne s'occupa que de littérature. Il aimait beaucoup la Bretagne et déjà, au collège de Pontivy, où il étudiait, il négligeait parfois ses livres classiques pour des croquis de mœurs bretonnes aussi

GÉOGRAPHIE

DU

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

Nom. — Le département du Finistère doit son nom à sa situation à l'extrémité occidentale de la France, à la fin des terres. Longtemps, en effet, on a cru que les terres finissaient là, et les habitants du pays avaient élevé à la pointe St-Mathieu, la plus à l'Ouest, une chapelle nommée *Notre-Dame-Fin-de-Terre*. Cette chapelle et l'abbaye furent construites au VII^e siècle. Les pirates ravagèrent cette abbaye aux IX^e et X^e siècles. Un fanal fut longtemps entretenu au sommet du clocher aujourd'hui ruiné. Depuis 1835, ce fanal est remplacé par un phare.

Formation. — Il a été formé, en 1790, d'une partie de la Bretagne, la Cornouaille, au Sud, le Léon, au Nord. Il appartenait à la région appelée la Basse-Bretagne, et qui forme, outre le Finistère, le Morbihan et une partie des Côtes-du-Nord.

Situation et limites. — Ce département est situé entre les 47° degré 42 minutes et 48° degré 45 minutes de latitude Nord, et entre les 5° degré 42 minutes et 7° degré 28 minutes de longitude Ouest. Il est borné : au Nord, par la Manche; à l'Ouest et au Sud, par l'Océan atlantique; à l'Est, par les Côtes-du-Nord et le Morbihan.

Superficie. — Sa superficie est de 672,174 hectares. Sous ce rapport, c'est le 27^e département. Sa longueur, du Nord au Sud, varie peu : 90 à 100 kilomètres; sa largeur, de l'Est à l'Ouest, varie beaucoup, à cause des golfes formés par l'Océan et qui pénètrent profondément dans les terres. Entre la baie de Douarnenez et le Morbihan, elle n'est que de 40 kilomètres; partout ailleurs, elle dépasse 80 et 90 kilomètres.

Configuration et Montagnes. — Le Finistère est assez accidenté. S'il n'a pas de montagnes proprement dit, il est sillonné par de hautes et arides collines, dont la plus élevée, le Mont St-Michel, a une altitude de 391 mètres. — La double ligne de hauteurs qui traverse le département de l'Est à l'Ouest, n'est que la bifurcation des col-

lines de Bretagne. La chaîne septentrionale porte le nom de *Montagnes d'Arrée*; celle du sud, *Montagnes Noires*. — Les montagnes d'Arrée (en breton *Ménès-Arrés*, dos de la Bretagne), se dirigent du Nord-Est au Sud-Ouest. Outre le Mont-St-Michel, ses points culminants sont : la *Colline de Toussaines* (348^m), à trois kilomètres au nord du Mont-St-Michel; le roc Trevezel (354^m), au nord de Botmeur; le *rocher de Keranna* (319^m), entre Sizun et Brasparts. Les montagnes noires, moins élevées que les Monts d'Arrée, leur sont à peu près parallèles. Leurs plus hautes cimes sont : le *Ménéhom*, près de la presqu'île de Crozon (330^m); la cime de la *Forêt-Duc* (289^m), près de Locronan; le *Sommet de Laz* (305^m), au sud de Châteauneuf-du-Faou; la *Cime de Toulavran*, près la frontière du Morbihan (326^m). — Ces deux chaînes partagent le département en trois bassins : le bassin du Nord, celui du Sud et le bassin intérieur ou de l'Ouest.

Littoral. — La mer baigne ce département au Nord, à l'Ouest et au Sud. Les côtes, qui ont plus de 600 kilomètres d'étendue, sont profondément découpées et peuvent être rangées parmi les plus sauvages, les plus hérissées d'écueils, les plus tourmentées par la mer. Au Nord et au Sud, ces côtes sont presque à fleur d'eau; on y trouve un grand nombre de rochers, qui se découvrent à la marée basse et qui s'étendent souvent à plusieurs kilomètres, rendant ainsi la navigation fort dangereuse dans ces parages. A l'Ouest, elles sont plus élevées et se terminent généralement à pic, formant de hautes falaises.

Les principaux caps sont : le *Cap-St-Mathieu*, la *pointe espagnole* sur la rade de Brest; la *pointe de la Chèvre* et celle de *Toulinguet*, dans la presqu'île de Crozon; la *pointe du Raz* et la *pointe de Penmarc'h*. — L'Océan et la Manche forment un assez grand nombre de baies, dont les deux principales sont : 1° la *baie ou rade de Brest*, l'une des plus vastes et les mieux formées de l'Europe et formant l'un de nos plus grands ports militaires; 2° la *baie de Douarnenez*, aux eaux peu profondes, mais l'une des merveilles du littoral français. On trouve ensuite : la *baie d'Audierne*, l'*anse de Bénodet*, la *baie de la Forêt-Fouesnant*; et les autres moins importantes : la *baie de Morlaix*, l'*anse de Goulven*, au nord; l'*anse de Bertheaume*, et la *baie de Camaret*, à l'entrée du Goulet de Brest; la *baie de Dinant* à l'ouest; la *baie des Trépassés* à la pointe

du Raz. Mentionnons encore les estuaires de l'*Aber-Wrach*, de l'*Elorn* ou rivière de Landerneau, de l'*Aulne* et de l'*Odé*.

Iles. — Les îles sont nombreuses. La plus grande est l'*Île d'Ouessant*, à 22 kilomètres des terres; l'archipel entre cette île et le continent comprenant les îles *Béniguet*, *Quémener*, *Molène*, *Triélen*, *Bannec* et *Balanec*; l'*Île Tristan*, dans la baie de Douarnenez; l'*Île de Sein*, à 8 kilomètres de la pointe du Raz, roche déchaquetée de 60 hectares, sans arbres, rongée par la mer, balayée par les vents, dont les habitants n'ont d'autres ressources que la pêche; les îles Glénan, au nombre de sept; au nord, l'*Île de Batz*, table de granit de 307 hectares.

Détroits et Passages. — Parmi ceux qui sont ouverts à la navigation, nous citerons : le *Raz-de-Sein*, entre l'Île de Sein et la pointe du Raz; le *Fromveur*, entre l'Île d'Ouessant et l'archipel qui l'avoisine; le *Chenal du Four*, entre le même archipel et la terre ferme.

Cours d'eau. — Bassin du Nord : 1° *Le Douron*, (corruption du mot breton *Dour*, eau), qui sort des montagnes d'Arrée et sépare, sur une longueur de 12 kilomètres environ, le département du Finistère de celui des Côtes-du-Nord et se perd, sous forme d'estuaire, dans la baie de Locquirec. — 2° *Le Dossen*, ou rivière de Morlaix, qui se forme à Morlaix, de la réunion de deux ruisseaux, le *Queffseut* et le *Jarlot*, descendant tous deux des montagnes d'Arrée, l'un de Lannéanou, l'autre de Plounéour-Ménez. Le Dossen est navigable pour les bateaux de moins de 400 tonnes. Il reçoit, à droite, le *Dourdu*. — 3° *La Penzé*, qui sort des montagnes d'Arrée et se jette dans la baie de Morlaix. — 4° *La Flèche*, qui se jette dans l'anse de Goulven. — 5° De la chaîne de Collines qui s'élèvent au Nord de la rade de Brest, sortent : *Le Roudouhir*,



Dolmen de Nizon

l'*Aber-Wrac'h* (hâvre de la Fée) et l'*Aber-Benoît* (hâvre béni). Ces rivières se jettent dans la Manche. — 6° *L'Aber-Ildut*, qui sort des mêmes montagnes et se jette dans l'Océan. (On admet que l'Océan commence au delà de l'Anse de Portsal, au Rocher du Four). — 7° *La Penfeld*, petite rivière qui devient brusquement large et profonde et qui forme le port de Brest. Elle sépare la ville proprement dite, de Recouvrance; — 8° *L'Elorn*, ou Rivière de Landerneau, se dirige d'abord vers le Nord, puis, près de Landivisiau, coule à l'Ouest et se jette dans la rade de Brest.

Bassin intérieur : C'est dans ce bassin que se trouve le plus grand cours d'eau du département, l'*Aulne*, ou rivière de Châteaulin. Elle prend sa source dans les Côtes-du-Nord, coule d'abord du Nord au Sud, puis se dirige vers l'Ouest, en suivant un cours très sinueux, arrose Châteauneuf, Châteaulin, Port-Launay, et se jette dans la rade de Brest à Landévennec. La marée y remonte jusqu'à Port-Launay qui reçoit des bateaux de 80 tonnes. Ses affluents sont : à droite, le *Ruisseau d'Huelgoat*, qui sort d'un bel étang, par une cascade de 20 mètres; *L'Elez*, qui sort du Mont-St-Michel et forme la belle cascade de Saint-Herbot (70 mètres); la *Doufine*; — A gauche, l'*Hyère*, qui commence dans les Côtes-du-Nord et arrose Carhaix.

Bassin du Sud : 1° *Le Pouldavid* ou *Porrhu* (Port Rouge), a son embouchure à Douarnenez; 2° *Le Goyen*, arrose Pont-Croix, où il devient navigable à l'aide de la marée, et Audiernne, dont il forme le port; — 3° *La Rivière de Pont-l'Abbé*, qui se jette dans l'anse de Bénodet. — 4° *L'Odé*, qui a sa source dans les montagnes noires, passe à Quimper, où il reçoit le *Stéir*. A partir de cette ville il est navigable à l'aide de la marée; il se jette dans l'anse de Bénodet; — 5° *L'Aven*, qui se rend dans l'Océan, après avoir arrosé Pont-Aven; — 6° *La Laita*, ou rivière de Quimperlé, formée par la réunion de l'*Isole* et de l'*Ellé*, commence à Quimperlé et se jette dans l'Océan.

Étangs. — Les principaux étangs sont : l'étang de Rosporden, l'étang de Penmarc'h, (Saint-Frégant), l'étang de Brézal, situé entre Landivisiau et Landerneau et l'étang d'Huelgoat. On y trouve de nombreux marais, dont le plus important est le marais de Saint-Michel, au pied des Monts d'Arrée, entre la Feuillée et Brasparts.

Curiosités. — Les curiosités naturelles abondent sur le littoral du Finistère : rochers menaçants, falaises, grottes où la mer s'engouffre avec grand bruit, etc. Citons les *rochers de Penmarc'h*; à la pointe du Raz, l'*Enfer de Plogoff*.

L'intérieur offre aussi de nombreux sites remarquables, principalement dans les vallées de l'*Ellé*, de l'*Isole*, de l'*Aulne* et de l'*Aven*.

Monuments celtiques. — Le département du Finistère est encore couvert de monuments celtiques : Menhirs (Pierres longues); dolmens (table de pierre). On en trouve principalement dans les arrondissements de Châ-

GÉOGRAPHIE POLITIQUE ET ADMINISTRATIVE

Commune. Une commune est une portion du territoire français administrée par un maire, assisté d'un ou plusieurs adjoints et d'un conseil municipal. Le conseil municipal est élu par les électeurs de la commune; le maire et les adjoints par le Conseil municipal et pris dans son sein.

Canton. — Le canton n'a pas d'administration qui lui soit propre; mais c'est au chef-lieu de canton que se trouve le siège de la justice de paix; c'est là aussi qu'a lieu le tirage au sort et que se tient le conseil de révision.

Arrondissement. — L'arrondissement est administré par un sous-préfet; c'est au chef-lieu d'arrondissement que se réunit le *conseil d'arrondissement*, et que siège le tribunal de première instance.

Département. — Chaque département est administré par un préfet, résidant au chef-lieu, et assisté d'un secrétaire général et d'un conseil de préfecture. C'est au chef-lieu que se réunit le conseil général, composé d'autant de membres qu'il y a de cantons dans le département. — Le chef-lieu du Finistère est Quimper, où siège aussi la Cour d'assises.

Administrations diverses. — C'est à Quimper que résident les chefs des différentes administrations de l'Etat : *Instruction publique*, *Ponts et Chaussées*, *Contributions directes et contributions indirectes*, *Enregistrement*, *Postes et Télégraphes*, etc., La *Trésorerie générale* est à Brest. Quimper est encore la résidence du *général de brigade* et de l'*Evêque du diocèse*. Le Finistère est compris dans le ressort de l'académie et de la cour d'appel de Rennes.

Arrondissements et cantons. — Le département du Finistère comprend 5 arrondissements, 43 cantons et 290 communes.

1° L'arrondissement de Quimper a 9 cantons et 65 communes : Brie, Concarneau, Douarnenez, Fouesnant, Plogastel-Saint-Germain, Pont-Croix, Pont-l'Abbé, Quimper et Rosporden.

2° L'arrondissement de Brest a 12 cantons et 83 communes : 1° 2° et 3° cantons de Brest, Daoulas, Landerneau, Lannilis, Lesneven, Ouessant, Plabennec, Ploudalmezeau, Ploudiry, Saint-Renan.

3° L'arrondissement de Châteaulin a 7 cantons et 62 communes : Carhaix, Châteaulin, Châteauneuf, Crozon, Le Faou, Huelgoat, Pleyben.

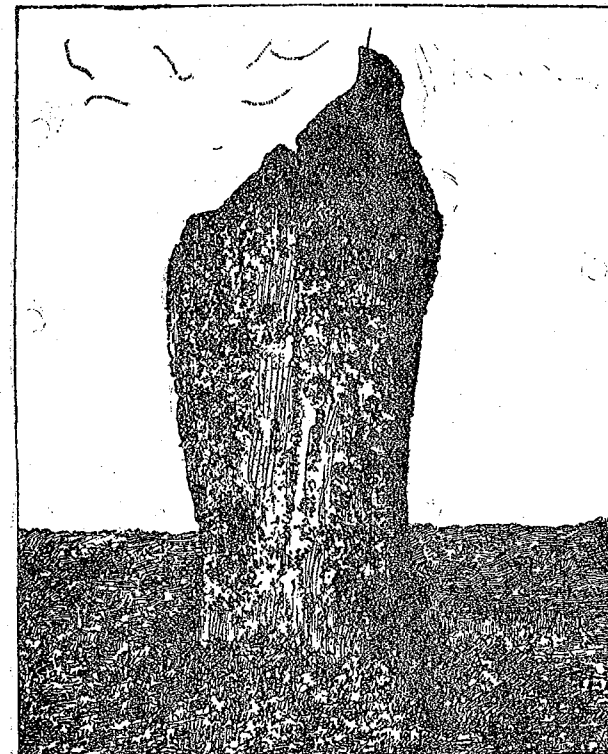
4° L'arrondissement de Morlaix a 10 cantons et 60 communes : Landivisiau, Lannéour, Morlaix, Plouescat, Plouigneau, Plouzévédé, Saint-Pol-de-Léon, Saint-Thégonnec, Sizun et Taulé.

5° L'arrondissement de Quimperlé a 5 cantons et 21 communes : Arzano, Bannalec, Pont-Aven, Quimperlé, Scaër.

teaulin et de Quimperlé : A Saint-Goazec, on remarque cinq dolmens contigus; dans la commune de Névez, au village de Pouliguen, se trouve un immense dolmen dont la plate-forme a 15 mètres de long sur 9 mètres de large; on voit aussi un magnifique dolmen près de Plounéour-Trez; à Moëlan, un menhir, qui mesure 6 mètres de haut; un autre menhir à Penmarc'h, à Plozévet; sur ce dernier se trouve une inscription relative au vaisseau les *Droits de l'homme*. Près de Plouarzel (Kervéatou), se trouve le menhir le plus élevé : 11 mètres.

Forêts. — Le Finistère possède quelques belles forêts, telles que les forêts de Carnoët, près de Quimperlé; les forêts de Coatloc'h, en Scaër, et la forêt du Crannou traversée par la ligne du chemin de fer de Quimper à Landerneau. Ces trois forêts appartiennent à l'Etat.

Climat. — Le climat n'est pas exactement le même dans toutes les parties du département. Il est essentiellement tempéré sur le littoral, où les gelées sont rares et la neige presque inconnue; en revanche, la pluie et le brouillard y sont fréquents et l'humidité constante. A l'intérieur, si la chaleur y est plus intense, le froid y est aussi plus vif. Les vents dominants sont ceux de l'Ouest, du Sud-Ouest et du Nord-Ouest; les vents d'Est sur le littoral du Nord.

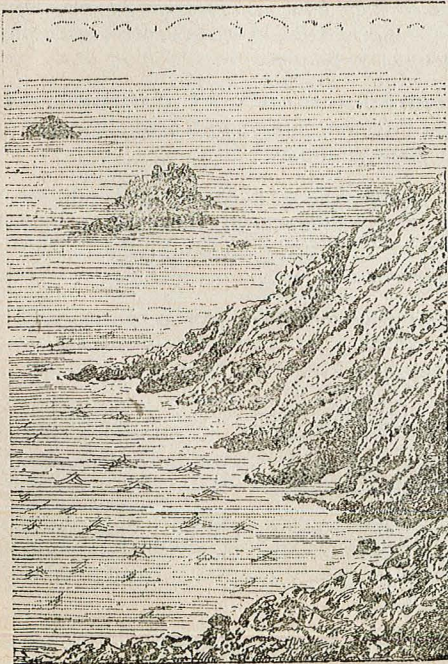


Menhir de Penmarc'h

Population. — D'après le recensement de 1886, la population du département est de 699,834 habitants. Il occupe le 7^e rang sous ce rapport. — Ce chiffre donne 104 habitants par kilomètre carré (moyenne de la France entière : 70 ; de l'Allemagne 82 ; de l'Angleterre 108 ; de la Belgique 200.)

Tableau par ordre d'importance des 25 communes les plus peuplées du département

NOMS DES COMMUNES	POPUL.	NOMS DES COMMUNES	POPUL.
BREST.....	70,778	Concarneau.....	5,585
QUIMPER.....	16,748	Pont-l'Abbé ...	5,552
Lambézellec.....	15,664	Moëlan.....	5,404
MORLAIX.....	15,300	Pleyben.....	5,296
Douarnenez.....	10,366	Scaër.....	5,272
Landerneau.....	8,807	Bannalec.....	5,259
Crozon.....	8,650	Cléder.....	4,761
Guipavas.....	7,263	Plouhinec.....	4,596
QUIMPERLÉ.....	7,198	Plouigneau.....	4,536
St Pol-de-Léon.....	6,894	Roscoff.....	4,333
Plougastel-Daoulas...	6,700	Plonévez-de-Faou.	4,242
Briec.....	6,130	Plonévez-Lochrist.	4,113
Plouguerneau.....	5,832		



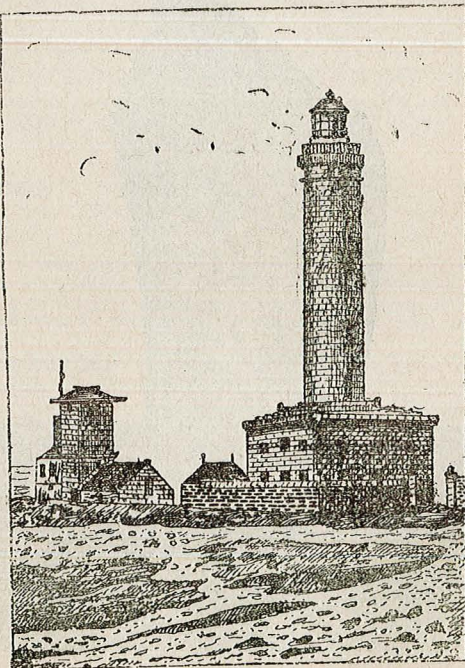
Pointe du Raz

Administration maritime. — Brest, port militaire, est le chef-lieu du 2^e arrondissement maritime qui s'étend depuis la rivière d'Ay (Manche), au Nord, jusqu'à la rive droite de la rivière de Belon (Finistère), au sud. (Près de Pont-Aven). — Il se subdivise en deux sous-arrondissements ayant pour chefs-lieux Saint-Servan et Brest. Le chef de cet important service est le *Préfet maritime*, qui réside à Brest.

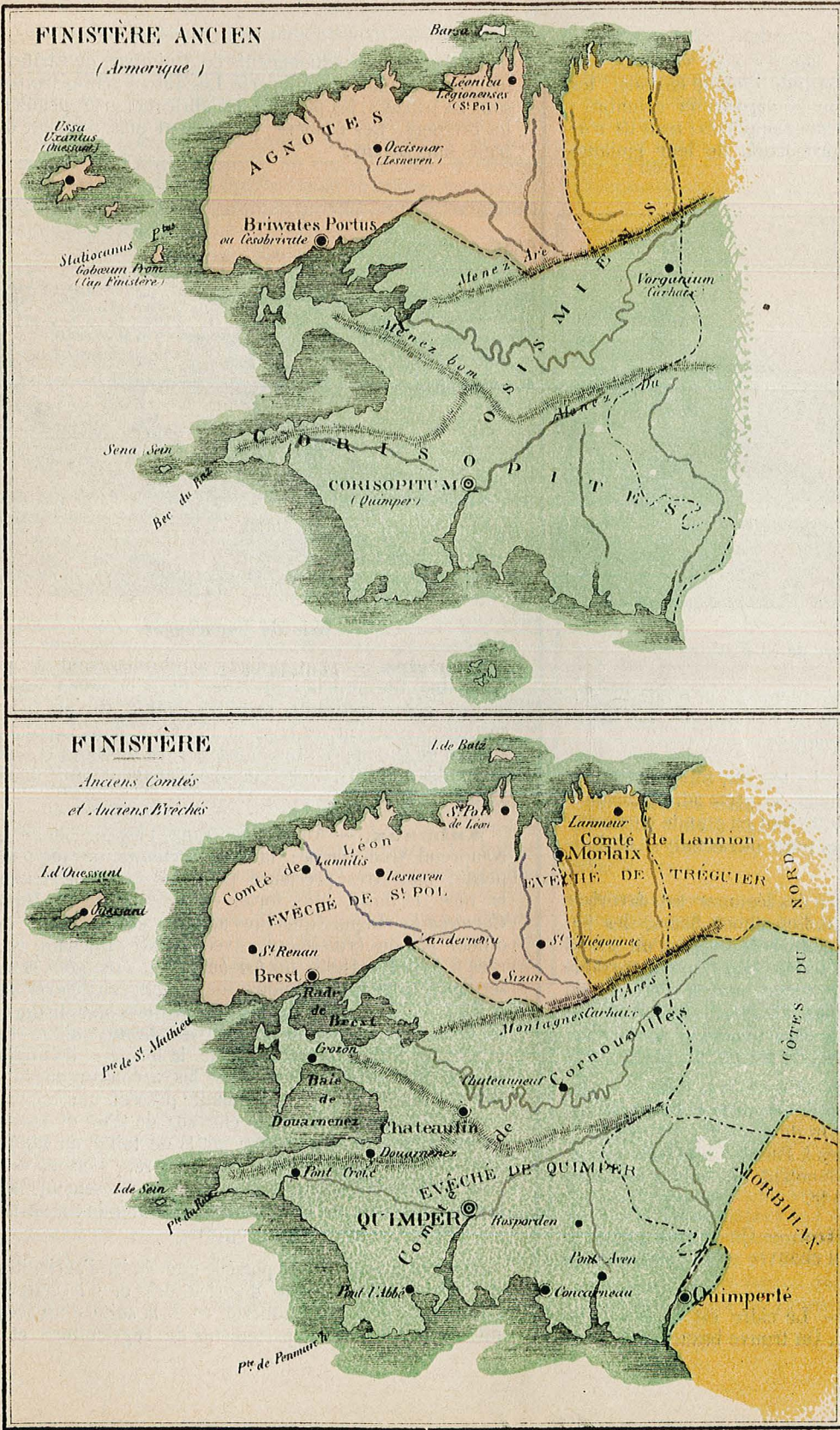
Défense des côtes. — Les côtes du Finistère sont défendues par des places fortes, des forts et des batteries : les villes de Brest et de Concarneau ; le château du taureau, qui occupe en entier la surface d'un rocher situé au milieu de l'embouchure de la rivière de Morlaix ; les forts de Quélern, dans la presqu'île de Roscanvel ; les deux forts de Roscoff, celui des Jacobins et le fort de Blosson ; l'île de Batz possède quatre batteries, celle d'Ouessant huit, l'île Molène 3. L'estuaire de l'Odé et les mouillages en avant sont protégés par la batterie de Combrit, sur la rive droite et par celle de Bénodet, sur la rive gauche. — Le port et la rade de Concarneau sont protégés par les batteries de Beuzec, du Fer à cheval et de Capellou. — Les îles Glénan sont défendues par la batterie de Penfret, dans l'île de ce nom. L'ancien fort Cigogne, au centre de l'archipel, n'est pas conservé.

AGRICULTURE

Le Finistère renferme encore une étendue considérable de terres incultes ou landes (270,000 hectares sur



Phare de Penmarc'h

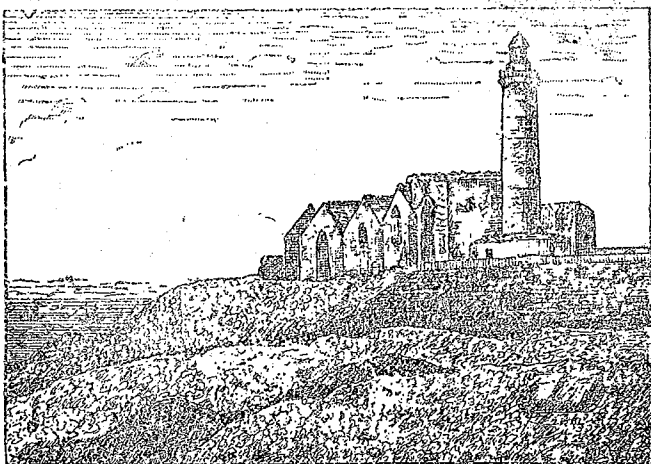


Voir texte pour la division de l'Armorique. — A partir du V^e siècle, le territoire des Osismiens fut divisé en deux parties : au sud, le comté de Cornouailles ; au nord, le comté de Léon. Morlaix et la partie Nord-Est étaient compris dans le comté de Tréguier — Ces divisions civiles correspondaient aux divisions religieuses : le comté de Cornouailles formait l'évêché de Quimper ; le comté de Léon, celui de Léon. L'évêché de Tréguier avait les mêmes limites que le comté de Lannion.

DEVOIRS ou EXERCICES.

Que signifie le mot Armorique ? — Pourquoi l'Armorique s'est-elle appelée Bretagne ? — Qu'étaient-ce que les Osismiens ? — Quelle partie de l'Armorique habitaient-ils ? — Où habitaient les Agnotes, les Corisopites — Quelle était la capitale de chacun de ces peuples ? — Quelles étaient autrefois les divisions civiles et religieuses de la partie de l'Armorique qui a formé le Finistère ?

662,471 h.); mais il possède, dans les deux versants, des terrains d'une très grande fertilité. Comme engrais, les communes du littoral emploient les varechs ou goémons; les sables calcaires, sont également employés; mais ils n'agissent sur les terres qu'en proportion de leur éloignement de la mer.



Ruines de l'abbaye de St-Mathieu

Céréales. — Les céréales donnent un produit abondant. La récolte est au-dessus de la moyenne. Le sarrazin ou blé noir est beaucoup cultivé.

Pommes de terre. — Le terrain, sablonneux dans plusieurs parties du département, se prête admirablement à cette culture, dont les produits sont en grande partie exportés en Angleterre, par les ports de Locudy et de Roscoff. (Navires anglais).

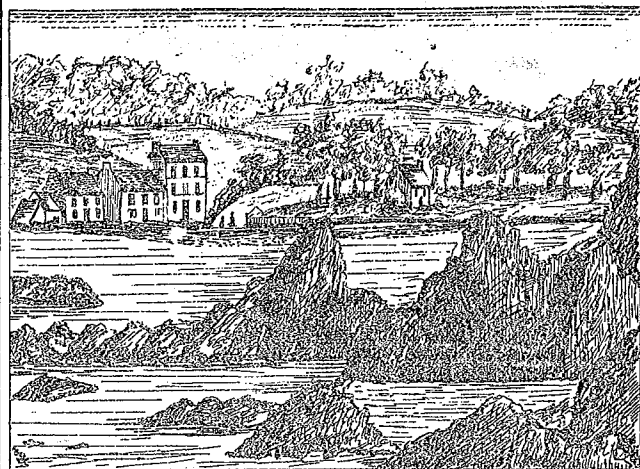
Légumes. — La culture des légumes est favorisée par un climat doux et humide. Les choux-fleurs, les salades, les asperges, les artichauts, sont l'objet d'un grand commerce à Roscoff, dont les terres sont d'une incroyable fécondité et qui expédie des primeurs tant à Paris qu'en Angleterre. Plougastel-Daoulas alimente aussi Paris en melons et en petits pois. — Le département produit encore une grande quantité de choux, de panais, de navets, etc.

Fraises. — Les coteaux voisins de la rade de Brest, dans la commune de Plougastel-Daoulas et les environs, sont couverts de petits champs de fraisiers, de framboisiers, dont les fruits, expédiés à Paris, en grande partie, ainsi qu'en Angleterre, représentent une valeur moyenne annuelle de plus de 500,000 fr.

Plantes industrielles. — On ne peut mentionner que la culture du lin, du chanvre et du colza, culture peu étendue.

Arbres fruitiers. — Le cidre est la principale boisson dans les campagnes. On trouve beaucoup de pom-

miers dans les arrondissements de Quimper, de Châteaulin, mais surtout de Quimperlé. Les autres arbres fruitiers sont les poiriers, les pêchers, les abricotiers, les pruniers, les cerisiers. Les figuiers y croissent mais donnent des fruits sans saveur.



Baie de Douarnenez

Prairies. — Les prairies artificielles sont de peu d'étendue. Les prairies naturelles, qui n'occupent qu'une surface assez restreinte, sont très belles. On en trouve principalement sur les rives de l'Elorn et dans l'arrondissement de Quimperlé. Les ajoncs broyés servent à la nourriture des animaux. On les emploie également, ainsi que les genêts, comme litière.

Animaux. — Au premier rang, l'espèce bovine qui comprend trois races : la race bretonne ou pie-noire, petite, mais très précieuse pour les pays des landes; la race léonaise, plus forte, et la race de la Haute-Cornouaille. Depuis quelques années, ces races se modifient par des croisements avec la race Durham et la race d'Ayr. En 1885, un *her-book* a été créé pour la conservation de la race pie-noire. — Les chevaux élevés dans ce département appartiennent à deux races bien distinctes, les deux tiers environ à la race du Léon, qui se rapproche de la race normande pour la forme et les qualités et qui se trouve surtout dans les arrondissements de Brest et de Morlaix. La Cornouaille possède une race plus légère, fournissant de bons chevaux de trait et de selle, infatigables. — Les moutons, petits de taille, en général, donnent une viande excellente. — La race porcine est en voie de perfectionnement par suite des croisements avec la race anglaise. — Les ruches sont nombreuses, mais l'apiculture ne fait aucun progrès.

Ecoles. — Quimper possède une chaire d'agriculture; il y a une école pratique d'agriculture et d'irrigation à Lézardeau, près de Quimperlé. — A la suite d'un accord intervenu entre les départements de l'agriculture et de

l'instruction publique, les candidats aux bourses de l'enseignement primaire supérieur appartenant à la 2^e série (14 à 16 ans), peuvent solliciter, au moment de leur concours, leur admission à l'école de Lézardeau. Cet examen, subi avec succès, les dispense de l'examen spécial d'entrée. — A cette école est annexé un *laboratoire départemental de Chimie agricole*, où tout fabricant, marchand, agriculteur, peut faire opérer l'essai chimique des engrais, amendements, etc. — Morlaix possède une station agronomique, avec laboratoire.

INDUSTRIE

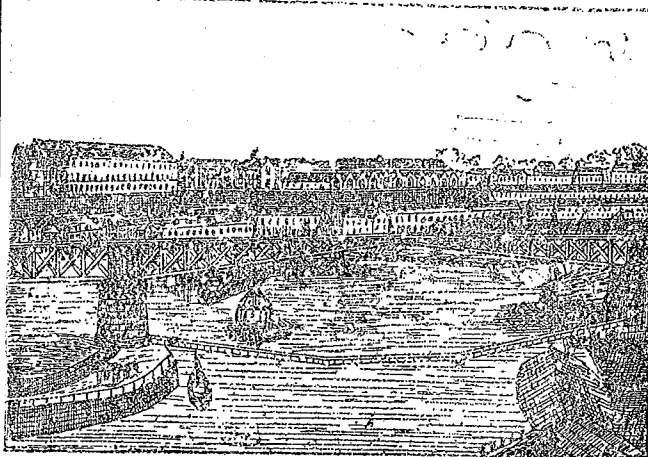
Mines et carrières. — Huelgoat et Poullaouen possèdent des mines de plomb argentifère, mais ces mines sont inexploitées depuis plusieurs années. Le granit est abondant. Les principales carrières sont celles de Planennec, Pont-Aven, Quimperlé, de l'Aber Ildut, de Lampaul-Plouarzel. C'est de ces deux dernières que sont sortis le piédestal de l'Obélisque de Louqsor, à Paris, et celui de la statue de Laënnec, à Quimper. Sur les territoires de Logonna et de l'Hôpital-Camfront, on extrait un granit noirâtre, à grain très fin, dit *Pierre de Kersanton*, qui se sculpte avec facilité. Il s'exploite des ardoisières dans les arrondissements de Châteaulin et de Morlaix. A Toulven, près de Quimper, et à Lannilis, on trouve de l'argile à poterie. Il existe quelques gisements de houille près de Quimper et à Plogoff; mais ils ne sont pas exploités.

Usines et manufactures. — Les principaux centres industriels sont : Brest, dont le port militaire offre un ensemble considérable d'établissements industriels : ateliers de machines à vapeur, forges de Bordenave, usine de la Villeneuve (Guiliers). On y trouve encore des scieries mécaniques des ateliers de la voirie, de la tonnellerie, etc. — Morlaix et Landerneau possèdent des filatures de lin, des fabriques de toiles à voiles et de toiles ordinaires. — Etablissements métallurgiques : les fonderies de cuivres et de bronze de Brest, Landerneau, Quimper, Morlaix, Penfeld, Lambézellec; les fonderies de cuivre et de bronze de Brest, Morlaix, Quimper; les clouteries de Crozon, Morlaix, Lanmeur, Quimperlé, Scaër; les fonderies de cloches de Quimper; les fabriques de machines agricoles de Landerneau, Quimper, Quimperlé, Morlaix.

Le département possède quelques papeteries, Ergué-Gabéric, Quimperlé, Pleyber-Christ; des tanneries nombreuses; des fabriques de poteries communes, Quimper, Lannilis; les belles poteries artistiques de Loc-Maria (Quimper), une fabrique de bougies à Landerneau; de chocolat à Saint-Marc; de tabacs à Morlaix; une poudrerie au Pont-de-Buis, en Saint-Ségal; et au Moulin-Blanc, en St-Marc. (Fabrication du coton-poudre). — A Quimperlé, ateliers de construction de mobiliers scolaires (maison Savary).

Industrie maritime. — L'industrie la plus considérable du département, c'est la pêche, avec tout ce qui s'y rattache. La pêche côtière emploie près de 4,300 chaloupes. En 1884, elle a rapporté aux pêcheurs 8 millions 530,023 fr. 03. Les principaux centres pour la pêche de

la sardine sont : Audierne, Concarneau, Douarnenez, Guilvinec, l'Île-Tudy, Camaret. La pêche du maquereau se fait particulièrement à Guilvinec et Audierne. — Concarneau, Saint-Guénolé-en-Penmarc'h, l'Île-Tudy, Douarnenez, Guilvinec, Audierne, et quelques autres points du littoral ont des usines ou *friteries* pour la préparation de la sardine à l'huile.



Pont tournant de Brest

Les îles de Sein, de Molène, d'Ouessant, se livrent spécialement à la pêche des langoustes et des homards, expédiés à Paris et en Angleterre. Concarneau possède un aquarium remarquable. Les huîtrières ou parcs à huîtres existent dans la baie de la Forêt-Fouesnant et à Riec, à Audierne et à Pont-l'Abbé.

Produits chimiques. — Il y a des fabriques de produits chimiques, extraits des varechs ou *goémon* du littoral, à Audierne, au Conquet, à Guipavas, à l'Aberwrac'h, etc.

Commerce. — Le Finistère exporte des grains, du porc salé, une grande quantité de beurre, de légumes, de fruits, de pommes de terre; du lin et du chanvre, du miel et de la cire, des cuirs verts, tannés et corroyés; des chevaux, des poissons frais et salés, surtout la sardine; du granit à grain fin de Kersanton. Il importe des denrées coloniales, du sel, du goudron, des vins et eaux-de-vie, du minerai de fer, des articles d'épicerie, de nouveautés, etc.

Navigation. — Les principaux ports de commerce sont : Morlaix, Roscoff, l'Île-de-Batz, l'Aberwrac'h, l'Aber-Ildut, le Conquet, Brest, Landerneau, Le Faou, Port-Lau-nay, Châteaulin, Camaret, Douarnenez, Audierne, Quimper, Concarneau, Pont-Aven, Locudy et l'Île-Tudy. (Les ports de l'Île-de-Batz et de l'Aberwrac'h sont des ports de relâche; celui de Camaret est le principal port de refuge du département).

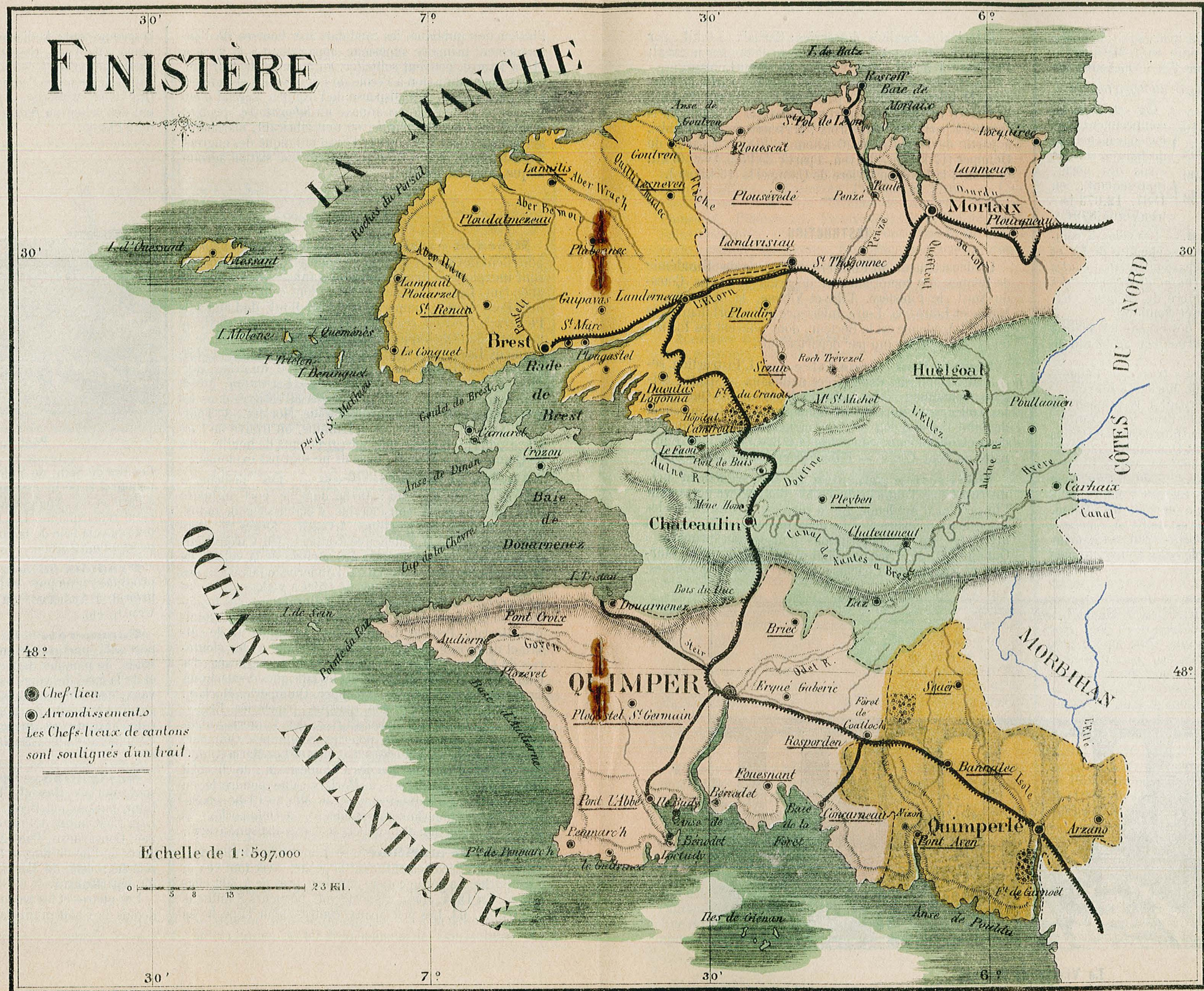
Les phares et les fanaux qui servent à guider les navires depuis le Château-du-Taureau jusqu'à l'anse de Pouldu,

1^o De quelles anciennes provinces Finistère est-il formé ? — Quelles sont les limites du département ? — D'où lui vient son nom ? — Quelle est la population ? — Quel est le caractère du climat Armoricaïn ? — Nommez les caps ou pointes qui s'avancent dans la mer. — Les anse et les baies. —

2° Quel est l'aspect des montagnes du département ? — Quels sont les sommets les plus élevés de ces montagnes ? — Où est situé le Mont-St-Michel. —

3° En combien de bassins principaux le Finistère est-il divisé ? — Quelles sont les principales rivières de chaque bassin ? — Où l'Aulne prend-elle sa source ? — Quelle route suivra un bateau partant de Nantes pour se rendre à Brest ? — à Brest ? — Qu'est qu'un port ? — Un port de guerre ? Sur quels cours d'eau sont situés les chefs-lieux d'arrondissements ? — Où se trouve l'île Tristan ? — Que savez-vous sur cette île ? —

4^e Quels sont les chemins de fer
qui aboutissent à Landerneau ? —
Par quelles lignes prendrez-vous et par
quelles villes passerez-vous pour
aller de Concarneau à Roscoff ? —
De Quimperlé à Brest ? —



Quel est le chef-lieu du Département ? — Y a-t-il une localité plus importante dans le Finistère ? — Que savez-vous sur cette ville ? — Qu'est-ce qu'un arrondissement maritime ? — Où se trouve Cauhaix ? — Que savez-vous sur La Tour d'Auvergne ? — (Même devoir sur les autres biographies). — Où est située l'île de Batz ? — Y a-t-il une autre île plus importante ? — Que savez-vous de l'île de Sein ? —

2^e Quelles sont les céréales cultivées dans le Finistère? — Dans quelle partie du département les pommiers sont-ils plus nombreux? — Dans quelle partie élève-t-on le plus de chevaux? — Que savez-vous de la culture maraîchère? — Quelles sont les principales industries du département? — Où trouve-t-on du minerai de plomb? — Quelles sont les principales carrières? —

3^o Où se trouvent les principales forêts du département? — Les principaux étangs? — Quels sont les principaux ports de pêche? — Les principaux centres pour la sardine? — Quelle est la pêche spéciale des Iles? — Quels sont les principaux ports de Commerce? — Quels sont les produits chimiques? En quoi consiste le Commerce du Dept? —

4° Si la commune que vous habitez n'est pas sur la carte; indiquez-en l'emplacement par un point. — Faites de même pour les localités voisines. — Mesurez la distance de votre Commune: 1° au chef-lieu de Canton; 2° d'Arrondissement; 3° du Départ^l. — Mesurez de même la distance de chaque chef-lieu d'Arrondissement à Quimper. — Faites la carte de l'Arrondissement, du départ^l. —

sont au nombre de 49, dont les principaux sont : le phare de l'Île-de-Batz, le phare de la pointe Saint-Mathieu, le phare de Penmarc'h, et le Stiff, dans l'île d'Ouessant.

Mouvement des 29 ports de commerce du département :

Nombre de navires à l'entrée.	14,510	Ces chiffres ne comprennent pas les engrais marins déchargés sur les quais des ports, représentant, en 1884, 12,073 bateaux et 67,879 t ^{es} .
Nombre de tonnes à l'entrée.	322,052	
Nombre de navires à la sortie.	14,499	
Nombre de tonnes à la sortie.	188,156	

Voies de communication. — Les voies de communication comprennent les routes, les chemins de fer et les canaux. On compte dans le département cinq routes nationales (417 kilom. 920), 14 routes départementales (517 kilom. 352), et un grand nombre de chemins vicinaux (grande communication, intérêt commun).

Les lignes de chemin de fer qui desservent les principales localités du département appartiennent au réseau de l'Ouest et au réseau d'Orléans.

Réseau de l'Ouest : ligne de Brest à Paris, par Landerneau et Morlaix ; embranchement de Morlaix à Roscoff.

Réseau d'Orléans : ligne se raccordant à la première à Landerneau et faisant communiquer Brest avec Nantes. Elle passe à Châteaulin, Quimper et Quimperlé. — Depuis 1884, deux embranchements relient Douarnenez et Pont-l'Abbé à Quimper. D'autres lignes sont en projet.

Canaux et cours d'eau navigables. — Le département est desservi par le canal de Nantes à Brest, qui y emprunte le cours inférieur de l'Hyère ou Aven, et celui de l'Aulne. Sa longueur dans le département est de 81,309 mètres, de la limite des Côtes-du-Nord à l'écluse 236, à Châteaulin. A partir de là, la voie navigable cesse d'être fluviale pour devenir maritime.

Principales localités desservies : Carhaix, à 5 kil., par le port de Kervennec ; Châteauneuf-du-Paon, sur le canal ; Pleyben, à 5 kil., par le port de Pont-Coblanc.

Les rivières navigables sont : le Dossen, à partir de Morlaix (15 kilom.) ; l'Elorn, à partir de Landerneau (14 kil.) ; la rivière de Daoulas, à partir de Daoulas (7 kilom.) ; le Goyen, à partir de Pont-Croix ; la rivière de Pont-l'Abbé, à partir de Pont-l'Abbé (6 kilom.) ; l'Odet, à partir de Quimper (17 kilom.) ; l'Aven, à partir de Pont-Aven (6 kil. et demi) ; la Laïta ou rivière de Quimperlé (15 kilom.).

INSTRUCTION

Le département du Finistère fait partie de l'Académie de Rennes, qui comprend sept départements : les Côtes-du-Nord, le Finistère, l'Ille-et-Vilaine, la Mayenne, le Maine-et-Loire, la Loire-Inférieure et le Morbihan. A la tête de l'Académie est le Recteur, dont relèvent les Inspecteurs d'Académie (un par département).

Instruction secondaire. — L'Instruction secondaire comprend deux lycées nationaux et quatre collèges communaux : les lycées de Brest et de Quimper ; les collèges de Morlaix, de Landerneau, de Lesneven et de Saint-Pol-de-Léon. — L'enseignement libre comprend deux établissements : un externat à Brest et le petit séminaire de Pont-Croix. — Filles : cours communal à Brest.

Instruction primaire. — L'enseignement primaire est sous l'autorité du Préfet, dont relève également l'Inspecteur d'Académie, qui a sous ses ordres directs les inspecteurs primaires. — Le département du Finistère est divisé en sept circonscriptions d'inspection primaire : Quimper, Brest, Carhaix, Châteaulin, Landerneau, Morlaix et Quimperlé. Chacune de ces circonscriptions es-

ainsi composée : circonscription de Quimper : cantons de Quimper, Douarnenez, Fouesnant, Plogastel-Saint-Germain, Pont-Croix et Pont-l'Abbé. — Circonscription de Brest : cantons de Brest (1^{er}, 2^e, 3^e) ; Lannilis, Ouessant, Pabennec, Ploudalmézeau et Saint-Renan. — Circonscription de Carhaix : les cantons de Carhaix, Châteauneuf et Huelgoat. — Circonscription de Châteaulin : cantons de Brie, Châteaulin, Crozon, Le Faou et Pleyben. — Circonscription de Landerneau : cantons de Daoulas, Landerneau, Landivisiau, Lesneven, Ploudiry et Sizun. — Circonscription de Morlaix : cantons de Lanmeur, Morlaix, Plouescat, Plouigneau, Plouzévédé, Saint-Pol-de-Léon, Saint-Thégonnec et Taulé. — Circonscription de Quimperlé : cantons de Arzano, Bannalec, Concarneau, Pont-Aven, Rosporden, Quimperlé et Scaër.

Écoles normales. — Le département a une école normale d'instituteurs et, depuis 1885, une école normale d'institutrices. Ces écoles sont situées à Quimper.

Écoles communales. — Le nombre de ces écoles a considérablement augmenté depuis plusieurs années, grâce aux efforts des communes et surtout aux deux subventions extraordinaires de l'Etat pour la construction d'écoles de hameau (écoles indispensables dans ce département où le territoire des communes est très étendu et la population disséminée) ; l'une de 900,000 fr. pour le département, l'autre de 500,000 pour l'arrondissement de Quimperlé (1881 et 1882).

A la fin de l'année scolaire 1884-1885, le nombre des écoles publiques était de 615, savoir : 293 de garçons, 262 de filles, et 60 mixtes. Il y avait, en outre, 137 écoles libres, dont 22 de garçons, 108 de filles et 7 mixtes. Les écoles nouvelles sont remplies d'élèves aussitôt leur ouverture, ce qui permet d'espérer que peu d'enfants resteront privés d'instruction le jour où les communes auront des locaux scolaires en nombre suffisant et à la portée des familles. Depuis plusieurs années, le nombre des élèves s'est en effet considérablement accru. En 1880, les écoles publiques étaient fréquentées par 31,248 garçons et 19,172 filles ; les écoles libres, par 3,363 garçons et 10,845 filles, soit un total de 34,611 garçons et 30,017 filles. — Pendant l'année scolaire 1884-1885, le nombre des élèves des écoles publiques était de 43,727 garçons et 29,630 filles ; celui des écoles libres de 5,668 garçons et 11,739 filles ; total 49,495 garçons et 41,369 filles, d'où une augmentation de 14,884 garçons et 11,352 filles, en cinq ans.

Écoles maternelles. — Il y a dans le département 17 écoles maternelles publiques et 13 libres, fréquentées par 3,734 garçons et 3,723 filles.

Écoles supérieures et professionnelles. — Le département n'a encore qu'une seule école primaire supérieure, située à Douarnenez. Cette école, ouverte en septembre 1885, répondait à des besoins si urgents, que son effectif d'élèves a été complet la première année. — Des cours complémentaires existent pour les garçons, à Quimper, Brest, Châteaulin, Quimperlé et Pont-l'Abbé. — Une école professionnelle donnant de bons résultats est annexée à l'école primaire de Châteauneuf.

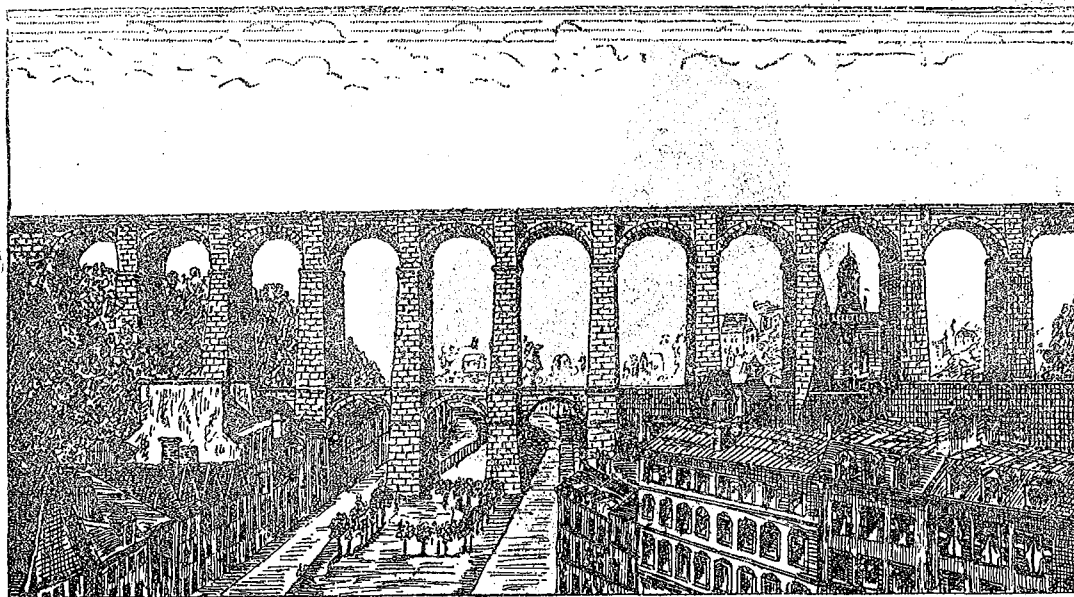
Instruction des conscrits. — Le recensement des jeunes gens de la classe de 1886 a donné les résultats suivants : sur un total de 6,542 conscrits, 1,728 ne savaient ni lire ni écrire, 114 savaient lire, 736 lire et écrire, 3,258 lire, écrire et compter ; 3 étaient pourvus du diplôme de fin d'études de l'enseignement spécial, 23 du diplôme de bachelier ès-sciences ou ès-lettres ; pour 581, l'instruction n'a pu être vérifiée.

LES PRINCIPALES ILES

Île de Batz. — Cette île, d'une population de 1,158 habitants, a 3,500 mèt. de longueur, de l'Est à l'Ouest, et 800 mètres de largeur moyenne. Le sol est très accidenté ; les plus hauts de ses nombreux monticules s'élèvent de 30 à 40 mètres au-dessus du niveau du sol. La population est presque entièrement maritime. Le port est situé sur le détroit qui sépare l'île de Roscoff ; le môle qui le protège a 524 mètres de longueur sur 4 mètres de large. Il abrite une surface de 25 hectares environ ; les caboteurs y trouvent un refuge dans les mauvais temps. Le phare a 68 mètres de haut. Il y a dans l'île deux écoles publiques : l'une de garçons, l'autre de filles. On remarque un menhir de 2 mètres de haut et un dolmen sur lequel est implantée une croix.

Île d'Ouessant. — L'île d'Ouessant forme le canton du même nom (une commune, 2,307 hab.). Elle mesure 8,000 mètres dans sa plus grande longueur, du Sud-Ouest au Nord-Est, et 3,500 mètres de largeur moyenne. C'est un plateau élevé, coupé par deux vallées, arrosées chacune par un cours d'eau se jetant dans la baie de Lampaul. Une ceinture de falaises granitiques, abruptes, et en quelque sorte inabordable, entoure l'île, dont les ports et mouillages sont : la baie de Porspaul, à l'Ouest ; celle de Béninou, au Nord ; du Stiff, au Nord-Est, ainsi que les anses de Penanroch et d'Arland, au Sud. L'île communique avec le continent au moyen d'un service à vapeur, entre le Conquet et la baie d'Arland. — L'île a une justice de paix, mais ni troupes ni gendarmes. Ses deux écoles, une pour chaque sexe, sont très fréquentées. Ouessant n'a aucune industrie, pas même celle de la soude, le goémon étant particulièrement réservé à l'agriculture. Les cultures sont faites à la bêche par les femmes, les hommes naviguant soit pour le commerce, soit pour l'Etat. La superficie cultivée est d'environ 800 hectares ; on y cultive le froment, l'orge, le seigle, l'avoine et les pommes de terre. La culture des plantes fourragères occupe environ 27 hectares. L'île a deux phares : le phare du Stiff, qui date de 1695 (hauteur 83 mètres), et celui de Créac'h, construit de 1860 à 1863 (hauteur 68 mètres). — On suppose qu'Ouessant est l'*Uxantis* des anciens.

Île Molène. — C'est la plus grande et la plus importante des îles comprises entre Ouessant et le continent (554 hab.). Elle a environ un kilomètre de longueur et 600 mètres de largeur moyenne. Son point culminant ne s'élève qu'à 30 mètres au-dessus des plus basses mers. On n'y trouve aucune source et les quelques puits qu'elle possède n'ont qu'une eau presque toujours saumâtre. Cette île est en partie cultivée, mais elle ne donne que du seigle,

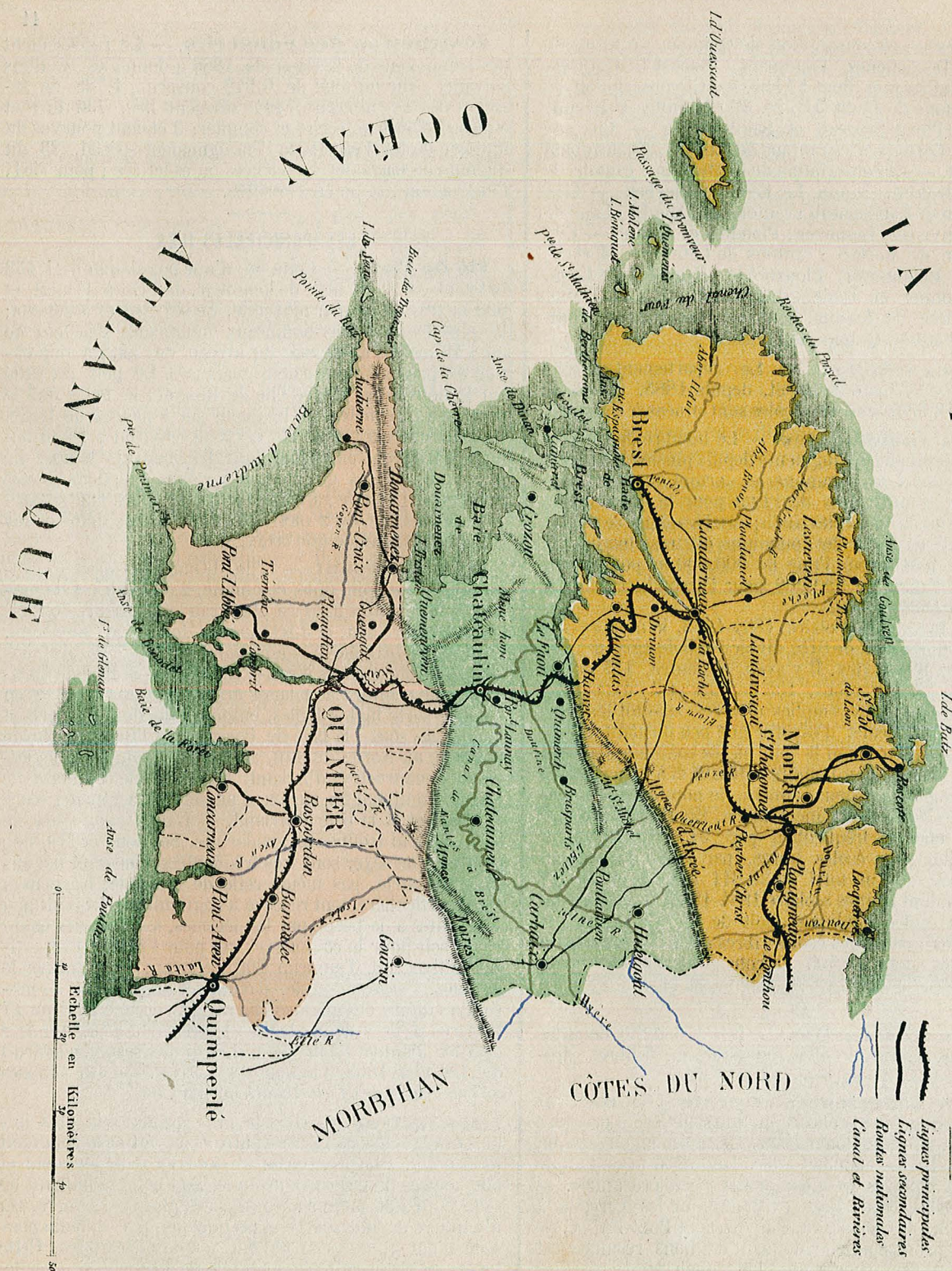


Le Viaduc de Morlaix

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

Lignes de communication

MANCHE



Signes conventionnels

Lignes principales
 Lignes secondaires
 Routes nationales
 Canal et Rivières

des pommes de terre, et ses produits sont insuffisants pour nourrir la population qui n'a, pour ainsi dire, d'autres ressources que la pêche des crustacés et la fabrication de la soude. On exporte de la terre végétale employée comme engrais sous le nom de *endre de Molène*. Il y a une école publique pour chaque sexe. L'île n'est pas cadastrée et elle est exempte d'impôts. Le port, qui compte une trentaine de barques, est protégé par un môle de 75 mètres de long. L'île Molène et les autres îles de l'Archipel dépendent de la commune de Ploumoguier.

Île de Sein. — Cette île qui semble avoir été jadis le prolongement de la pointe de Raz, en est séparée par le Raz-de-Sein, dont les courants sont d'une violence extrême et que le matelot breton ne traverse pas sans réciter sa prière : *Mon Dieu, secourez-moi dans le passage du Raz; ma barque est si petite et la mer est si grande !* L'île de Sein a 1,800 mètres de longueur de l'Ouest à l'Est; sa plus grande largeur est de 800 mètres, et sa plus petite de 50. Son altitude, dans certains endroits, ne dépasse pas 4 mètres. Sa surface est d'environ 60 hectares, dont 10 sont labourables. On ne cultive que des pommes de terre et un peu d'orge; encore ces récoltes manquent-elles parfois, rongées par la mer, balayées par les vents ou dévorées par les rats. Il n'y a ni prairie ni seul arbre. En fait d'animaux domestiques, quelques vaches de petite taille et des poules. Toutes les habitations sont groupées sur la partie Est, près du port; les habitants sont tous pêcheurs et se livrent presque exclusivement à la pêche des crustacés. Ils ne sont soumis à aucun impôt.

Il y a dans l'île une école mixte et une école maternelle. A l'Ouest, se trouve un phare d'une hauteur de 43 m. 50; un autre de 29 mètres a été construit récemment sur la roche d'Arnem, à l'extrémité de la chaussée de Sein. L'île est reliée au continent par un câble électrique et un bateau poste se rend régulièrement à Audierne. Population: 1,073.

Îles des Glénans. — L'archipel des îles Glénans, à 12 kilomètres environ en mer, dépend de la commune de Fouesnant. Il compte neuf îles ou îlots, dont les deux principales sont celles du Loch et de Penfret. La surface approximative de ces îles est de 140 hectares, dont 35 environ sont cultivés. On récolte des pommes de terre, du seigle et même du froment. On y trouve des chevaux, des vaches et des moutons; mais en fait d'arbres, on n'y voit que des figuiers rabougris. L'industrie consiste dans la pêche et la fabrication de la soude. Il y a une école à l'île Penfret; l'église est dans l'île du Loch. Le phare de l'île Penfret a une hauteur de 36 mètres. — Population: 58 habitants.

HISTOIRE

Le département du Finistère, comme tout le reste de la France, faisait partie de la Gaule. A l'extrême limite ouest de ce pays, il fut, ainsi que les départements voisins, le refuge des Celtes, refluant devant les invasions. Les débris de toute sorte, les monuments de pierre, les traditions, la langue, tout dénote une population éminemment celtique. Le Finistère, compris dans

l'Armorique (*ar-mor*, la mer), était occupé par la tribu des *Osismiens*, dont la capitale était *Vorganium*, que l'on croit être Carhaix; cependant, les savants ne sont pas d'accord sur l'emplacement de cette ville. Les uns la placent à Morlaix, les autres à Concarneau. Les *Agnotes* occupaient le Bas-Léon, avec Occismor (Lesneven) pour capitale; les *Corisopites*, le territoire de Quimper, avec Corisopitum pour capitale. Ce pays fut conquis par les Romains. Au cinquième siècle, il était divisé en deux parties: le *Léon* et la *Cornouaille*. C'est à cette époque qu'il reçut de nombreuses colonies de la Grande-Bretagne, chassées par les Saxons. Plus civilisés, ces nouveaux venus ne tardèrent pas à dominer et donnèrent à l'Armorique le nom de *Bretagne*. Les Bretons furent soumis par Charlemagne; mais ils reconstituèrent leur nationalité en 845, à la suite de la victoire de Ballon, remportée par leur duc Nominoë sur Charles le Chauve.

Au neuvième et au dixième siècles, les Normands ravagèrent le Finistère, comme le reste de la Bretagne; cependant, après que les Normands furent établis dans la Neustrie, des relations suivies s'établirent entre les deux peuples et 5,000 Bretons accompagnèrent même Guillaume le Bâtard dans sa conquête de l'Angleterre. Devenus rois de ce dernier pays, les ducs Normands maintinrent leurs droits sur la Bretagne (bien que les Bretons n'eussent jamais reconnu la suzeraineté des Normands accordée à Rollon par Charles le Simple), et des princes de leur famille furent placés à la tête du duché de Bretagne: Geoffroy, fils de Henri II fut le premier, et le second le malheureux Arthur, que Jean-sans-Peur fit assassiner à Rouen. Un prince du sang royal français, Pierre de Dreux, acquit ce duché par mariage.

La guerre de la *Succession de Bretagne*, qui éclata en 1341, à la mort de Jean III, fut très désastreuse pour cette province, qui s'était partagée entre les deux prétendants. La partie qui forma depuis le Finistère s'étant déclarée pour Montfort, Charles de Blois la ravagea. Quimper (1344) et Carhaix furent pris d'assaut et les habitants massacrés. En 1364, la guerre se termina après la bataille d'Auray, où fut tué Charles de Blois, en faveur de Montfort. La Bretagne fut réunie à la France par le mariage de la duchesse Anne avec Charles VIII, puis, après la mort de ce roi, avec Louis XII.

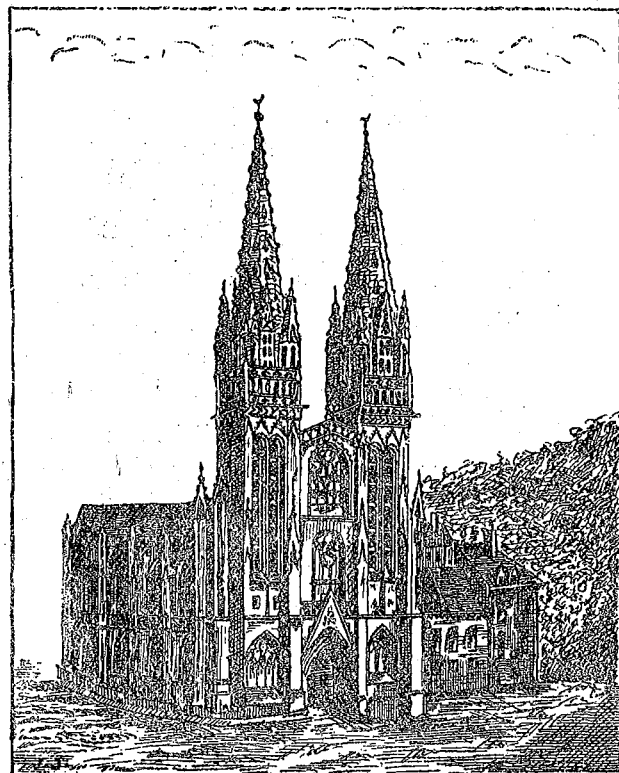
Les troubles de la Ligue, au XVI^e siècle, ramenèrent le fléau de la guerre. Les paysans, profitant du trouble général pour réagir contre le système féodal, attaquèrent les nobles, tuant tous ceux qui tombaient entre leurs mains; longtemps, ce ne fut que pillages, incendies et massacres. Quelques chefs de ces bandes se rendirent tristement célèbres, entre autres La Fontenelle, du parti de la Ligue, qui s'était fortifié dans l'île Tristan, près de Douarnenez. — Quimper s'étant déclarée contre Henri IV, le maréchal d'Aumont la soumit en 1594. Les espagnols furent délogés de la presqu'île de Roscanvel, près de Brest, et Mercœur, qui les avait appelés à son aide, abandonné aussi de ses autres partisans, fit sa soumission.

Le seul événement important des siècles suivants fut la révolte de la Bretagne contre l'impôt du sel et du timbre; mais les troupes du roi Louis XIV réprimèrent la sédition.

En 1789, le Finistère se divisa entre les deux partis : les villes pour le nouvel état des choses, les campagnes pour les traditions monarchiques. Un tribunal révolutionnaire fut établi à Brest. — Lors de la première division administrative (1790), le département du Finistère, formé du Léon et de la Cornouaille, comprit neuf districts : Morlaix, Lesneven, Landerneau, Brest, Quimper, Pont-Croix, Quimperlé, Châteaulin et Carhaix.

LIEUX HISTORIQUES

I. Quimper. — Quimper, dont l'orthographe véritable est *Kimper* ou *Kemper* et dont le nom signifie *confluent*, est une ville très ancienne qui eut pour premier évêque (v^e siècle), Saint-Corentin, d'où vient son nom *Quimper-Corentin*. — Une voie romaine la reliait à Nantes par Quimperlé, Hennebont, etc. — Quimper fut la capitale de la Basse-Cornouaille, dont le comté subsista jusqu'en 1066, date à laquelle il fut réuni au domaine ducal de Bretagne. — Au treizième siècle, Pierre de Dreux, duc de Bretagne, en fit une importante place de guerre. Prise en 1345 par Charles de Blois, le comte de Montfort ne put la reprendre l'année suivante et ce ne fut qu'après la bataille d'Auray qu'elle rentra sous la domination de son fils. — Pendant la Ligue, Quimper prit parti contre Henri IV ; les habitants refusèrent même d'ouvrir leurs portes après l'abjuration ; mais attaqués par le Maréchal d'Aumont, ils furent



Cathédrale de Quimper

contraints de se soumettre. Fontenelle l'attaqua inutilement (1597) mais cette ville, qui eut en même temps à souffrir de la peste, de la famine, du ravage des loupes, fut en partie dépeuplée. Quimper adopta avec ardeur les principes de la Révolution ; les cahiers de la bourgeoisie et de la noblesse pour les États-Généraux renfermaient les demandes les plus hardies : impôt progressif, taxe sur les objets de luxe, concours pour tous les emplois, etc. C'est Quimper qui émit le vœu de la *fédération bretonne*, réalisée à Pontivy. En 1793, plusieurs girondins, Duchâtel, Pétiou, Guadet, etc., trouvèrent un asile dans cette ville, qui s'appelait alors *Montagne-sur-Odet*. — On remarque à Quimper : la Cathédrale, le Musée, la statue de Laënnec. — Latitude 47° 59' 47" ; longitude 6° 26' 26" Ouest.

Douarnenez. — Au quinzième siècle, Douarnenez était une bourgade sans importance qui dépendait de l'Île-Tristan, où l'évêque de Quimper exerçait un droit de haute, moyenne et basse justice. Cette ville eut beaucoup à souffrir pendant les guerres de la Ligue. D'abord pillée par les troupes royales, commandées par un seigneur de Guengat, elle tomba, en 1595, au pouvoir de Fontenelle, qui en démolit les maisons pour fortifier l'Île-Tristan, d'où, pendant trois ans, il rançonna toute la contrée, en y exerçant les plus horribles ravages. Ce misérable mourut sur la roue, en place de Grève, le 27 septembre 1602. — aujourd'hui Douarnenez est un port de pêche très important.

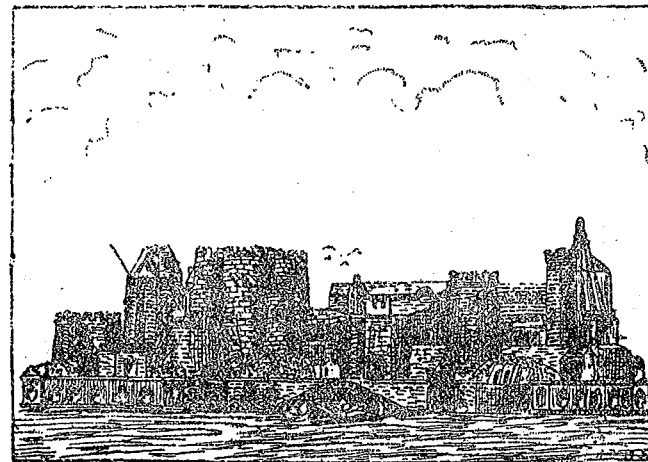
Pont-Croix. — Ville ancienne, sur le Goyen, dont la seigneurie fut érigée en marquisat sous le nom de Rosmadec, en 1608. Il s'y exerçait une haute, moyenne et basse justice. Au quinzième siècle, cette ville avait une importance commerciale assez grande et était en relations suivies avec l'Espagne, où ses navires portaient des céréales et des fèves pour en rapporter des fers. — On y remarque l'église paroissiale, dont les plus anciennes parties remontent au douzième siècle.

Pont-l'Abbé. — Cette ville s'est formée autour d'une abbaye fondée au sixième siècle par les moines de l'Île-Tudy. Plus tard, le château féodal qui s'y éleva, devint le centre d'une puissante baronnie, qui envoyait des députés aux États de Bretagne. Les troupes de Henri III s'emparèrent de Pont-l'Abbé en 1588, mais, deux ans après, elle retomba au pouvoir des Ligueurs, qui occupèrent Quimper et Concarneau. La ville souffrit beaucoup de cette guerre civile ; cependant, c'est de cette époque que date le développement de son commerce.

Penmarc'h. — Aux quatorzième et quinzième siècles, Kérity-Penmarc'h était une ville maritime très florissante, qui faisait un commerce très étendu avec l'Espagne. On jugera de l'importance de cette ville par ce fait qu'elle pouvait armer 3000 archers et 700 bateaux. Une flotte anglaise la saccagea en 1404 ; la découverte du banc de Terre-Neuve ruina l'industrie locale ; pendant la Ligue, Fontenelle s'en empara par surprise et la détruisit. De cette grandeur passée, il ne reste plus que six églises et de nombreuses ruines.

Concarneau. — (Coquille-en-Cornouaille). Cette ville est une place forte de 3^e ordre. Son port, qui pourrait offrir un abri à de gros navires, est défendu par des batteries. Auprès de ce port, se trouve un magnifique aquarium où se font des essais en grand de pisciculture. Grand commerce de sardines.

II. Brest. — Cette ville est bâtie sur le penchant de deux collines, à l'embouchure de la Penfeld, qui la divise en deux parties : Brest proprement dit, sur la rive gauche, et Recouvrance, sur la rive droite. Les origines de Brest sont remplies d'obscurité. Ce qu'il y a de plus précis, c'est qu'au neuvième siècle, il existait, en cet endroit, un château-fort, qui appartenait aux Comtes de Léon jusqu'au treizième, époque où il fut cédé aux ducs de Bretagne. Ceux-ci en augmentèrent les fortifications, et il devint la place la plus importante de la Bretagne. *N'est point duc de Bretagne qui n'est sire de Brest*, disait-on alors. Brest joua un certain rôle pendant les guerres de la succession de Bretagne et de la Ligue. — C'est à Richelieu et à Colbert que Brest doit son existence comme ville et comme port militaire. Vauban fortifia divers points de la côte et construisit les lignes de Quélern. Quand Richelieu désigna Brest comme arsenal maritime (1631), il y avait 1,500 habitants ; au recensement de 1886, il y en avait 70,778. — On remarque à Brest la magnifique promenade appelée le *Cours d'Ajot*, du nom du capitaine du génie qui la fit construire (1769) ; le pont tournant en fer, reliant Brest à Recouvrance ; le musée d'histoire naturelle, avec un jardin des plantes ; l'école navale, installée sur le vaisseau *le Borda*, et l'école des novices ou apprentis marins établie sur le vaisseau *La Bretagne*. — Latit. 40° 23' 22" ; Long. 6° 49' 42" Ouest.



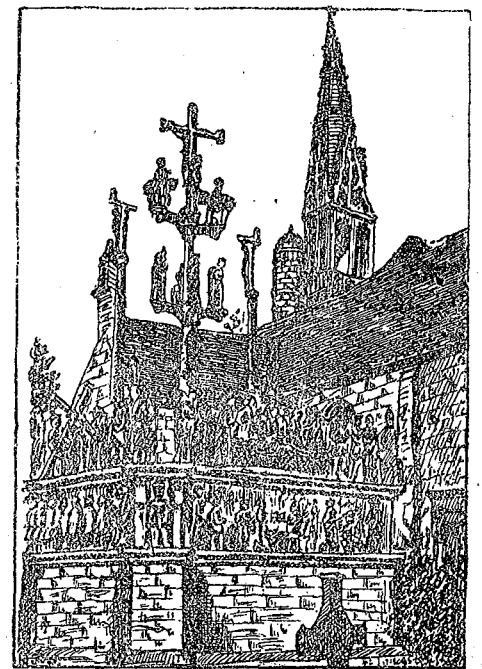
Château de Brest

Landerneau. — Chef-lieu de la vicomté de Léon, cette ville n'eut jamais de fortifications ; elle n'a joué dans l'histoire qu'un rôle très effacé, passant alternativement d'un parti à l'autre, ou plutôt étant pillée par tous. En 1592, elle fut surprise et pillée par Fontenelle. Près de là

se trouvent les ruines du Château de la Roche-Maurice, résidence des Seigneurs du Léon.

Lesneven. — Le fondateur fut Even, comte de Léon, qui vivait au sixième ou au huitième siècle. Place forte pendant le moyen-âge, cette ville fut prise par Henri II, roi d'Angleterre (1163). Au douzième siècle, Alain Fergent, duc de Bretagne, établit à Lesneven une cour de justice pour tout le pays de Léon. Avant la Révolution, cette ville était encore le siège d'une sénéchaussée.

Plougastel-Daoulas. Cette commune, célèbre par ses fraises, possède un calvaire admirable. (Les calvaires sont un genre de monuments très répandus dans le département et représentent les principales scènes de la passion de Jésus-Christ). Sur celui de Plougastel, on voit le Christ sur la croix, entre les deux larrons dont les croix sont moins hautes. Au-dessous est représentée la descente de croix, et plus bas encore, sur le piédestal du monument, une foule de statues : apôtres, évêques, princes, etc. — Ce monument fut élevé en 1602 par un Seigneur du lieu, en accomplissement d'un vœu fait dans une maladie épidémique qui, en 1598, désola une partie de la Basse-Bretagne.



Calvaire de Plougastel-Daoulas

III. Morlaix. — Morlaix est une ville ancienne, où paraît avoir existé une importante station romaine. Annexée au duché de Bretagne en 1187, elle fut prise et reprise pendant la guerre de la succession de Bretagne, pillée et saccagée par les Anglais en 1522. C'est à la suite de ce désastre, et pour en éviter le retour, que les habitants firent construire le Château-du-Taureau (fort qui existe en-

core), à l'entrée de la rade. En 1548, Marie Stuart, après avoir débarqué à Roscoff, fit une entrée solennelle à Morlaix. — On y remarque l'église Saint-Mélaine, un grand nombre de maisons en bois ouvragé datant du quinzième, du seizième et du dix-septième siècles, et un magnifique viaduc de 285 mètres de longueur et élevé de 58 mètres au-dessus des quais. — Latit. 48°34' 38"; long. 6° 40'16" Ouest.

Roscoff. — Ville fort ancienne, primitivement plus à l'ouest (Vieux-Roscoff). Le climat doux et tempéré de Roscoff en a fait la prospérité. La culture maraîchère y a une grande importance. On y trouve les ruines de la chapelle de Saint-Ninien, fondée par Marie Stuart, en mémoire de son débarquement dans cette ville, lorsqu'elle arriva en France, en 1548, pour épouser François II. Ces ruines, que la municipalité aurait voulu approprier pour une école maternelle, ont été acquises tout récemment par un descendant des Stuarts, pour la somme de 4,000 francs. Roscoff est une station balnéaire très fréquentée. Elle possède un aquarium et un laboratoire de zoologie expérimentale. Son église, d'une beauté remarquable, est classée parmi les monuments historiques. Dans l'enclos des Capucins, se trouve un figuier gigantesque.

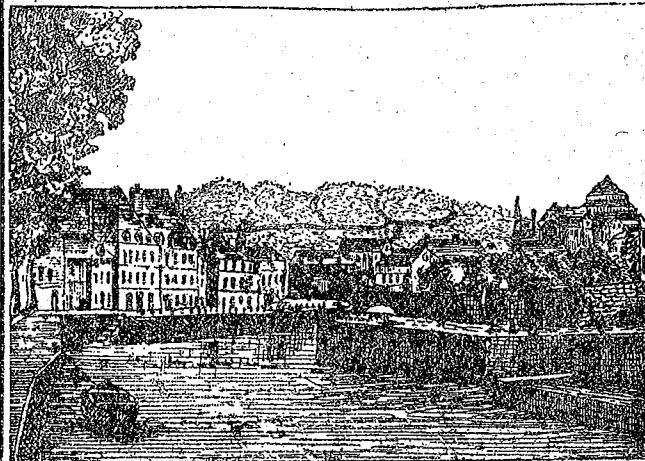
Saint-Pol-de-Léon. — Fondée au sixième siècle, par un moine saxon, Pol, qui fut son premier évêque. Sa cathédrale est classée au nombre des monuments historiques.

IV. Châteaulin. — Cette ville doit son nom à un vieux château dont on voit encore les ruines au sommet d'une montagne et bâti au dixième siècle par Budic Castellan, comte de Cornouaille. La chapelle du château existe encore : c'est l'église Notre-Dame. Il est à peine parlé de Châteaulin dans l'histoire. Au temps de la Ligue, elle fut pillée par le comte de la Maignane, chef de bande attaché au parti du duc de Mercœur. — Latit. 48° 41' 23"; long. 6° 26' 35" Ouest.

Carhaix. — Cette ville occupe l'emplacement d'une station romaine, qui devait être très importante puisque sept voies au moins y aboutissaient. Ce serait le Vorganium des Osismiens. Elle fut prise et saccagée par les Normands en 878 et souffrit beaucoup pendant les guerres de la succession de Bretagne et de la Ligue. Fontenelle s'y établit quelque temps et s'y fortifia dans l'église. — Statue de la Tour d'Auvergne, érigée en 1841.

Pont-Aven. — Cette petite ville doit son nom à un pont situé sur la rivière l'Aven, dont le lit s'élargit en cet endroit et devient assez profond, lorsque la mer est haute, pour former un petit port. Elle est appelée la Ville des Meuniers et un malin dicton ajoute : « Pont-Aven, ville de renom, quatorze moulins, quinze maisons. » Cette ville est agréablement située, au pied de deux collines couvertes d'énormes blocs de granit. On trouve dans la lande de Kerveguelen un *Carneillou* ou charnier, signalé par un menhir de 5^m 60 de hauteur et entouré de gros blocs de pierres brutes. C'est un cimetière mégalithique. Sur une hauteur dominant la rive droite de l'Aven, est le château de Henan, qui paraît remonter à la seconde moitié du XV^e siècle. Les environs de Pont-Aven sont très pittoresques.

V. Quimperlé. — Doit son nom à sa position, au confluent de l'Issole et de l'Ellé (Kimper, confluent). Cette ville eut autrefois des fortifications dont on ne voit plus de traces. Elle eut aussi à souffrir pendant les guerres de la succession de Bretagne et de la Ligue. On y remarque l'église Ste-Croix et l'église St-Michel. — Latit. 47° 52' 18"; long. 5° 53' 9" Ouest.



Vue de Quimperlé

PERSONNAGES CÉLÈBRES

Quimper. — Hardouin (le P.), savant jésuite, 1646-1729; — Bougeant, *id.*, 1690-1743, a écrit une grande histoire du traité de Westphalie; — Fréron (Elie-Catherine), littérateur célèbre, 1719-1776; — Kerguelen-Trémarec, 1734-1796, navigateur, fit deux voyages aux terres australes; en 1777, il reconnut des îles auxquelles il donna le nom de Croix, de la Réunion et de Rolland; — Laënnec, médecin célèbre, 1781-1826, inventeur de l'auscultation. — Brest : Nicolas Ozanne, 1728-1811, et Pierre Ozanne, 1737-1813, dessinateurs et peintres de marine; — Choquet de Lindu, célèbre ingénieur chargé des travaux de Brest, de 1740 à 1790; — Rochon (Alexis-Marie de), physicien, astronome, 1741-1817; — Linois, célèbre marin, 1761-1848; — Levot (Prosper-Jean), littérateur 1801-1878. — Morlaix : le général Moreau, 1763-1813, vainqueur à Hohenlinden, tué par un boulet français, à la bataille de Dresde; — Souvestre (Emile), 1806-1854 romancier. — Carhaix : La Tour d'Auvergne, premier grenadier de France, 1743-1800. — Châteaulin : le Père André, jésuite, célèbre par ses écrits philosophiques, et l'amiral Cosmao. — Quimperlé : Dom Morice, auteur d'une histoire de Bretagne; — Général Hervo, tué à la bataille du Landshut, 9 avril 1809. — Pouldrégat, près de Quimperlé : Du Couëdic, 1739-1780, commandant de la *Surveillante*, qui vainquit les Anglais. — Le Conquet : La Gonidec : nommé le restaurateur de la langue bretonne. — Lesneven : Alain Cap, peintre sur verre, 1578-1644.

Arras, imprimerie SUEUR-CHARRUEY

LECTURES SUR LE SINISTÈRE (Suite)

s'inspira-t-il beaucoup, dans ses romans, des légendes ou de l'histoire de sa province. Outre bien d'autres ouvrages, on a de lui une nouvelle édition du *Finistère en 1794*, de Cambry; et *Le Finistère en 1836, Riche et Pauvre, l'Homme et l'Argent, Le Foyer breton*, recueil fidèle et vivant des légendes et des superstitions de la Bretagne; *Un Philosophe sous les Toits*, auquel, sur la proposition de Victor-Hugo, l'Académie décerna un de ses prix pour les ouvrages utiles aux mœurs. Mais, selon son biographe, son chef-d'œuvre est son ouvrage *Les derniers Bretons*, ouvrage en quatre volumes, *premier portrait en pied digne de la Bretagne*. Il mourut à Paris (Montmorency) d'une maladie de cœur, le 8 juillet 1854.

Du Couëdic naquit au château de Pouldrégat, près de Quimperlé, en 1740. En 1779, il commandait la frégate la *Surveillante*, lorsqu'il rencontra, à la hauteur de l'île d'Ouessant, la frégate anglaise le *Québec*. Du Couëdic lui livra un combat terrible; le navire anglais sauta avec son équipage, mais la *Surveillante* souffrit beaucoup. Elle rentra à Brest, désarmée et rasée. Du Couëdic fut grièvement blessé dans le combat et mourut peu de temps après des suites de sa blessure.

Le vaisseau **Le Vengeur**. En 1794, un convoi, chargé de blé, venant des États-Unis, était attendu en France. Villaret-Joyeuse, nommé amiral par la Convention, fut mis à la tête de l'escadre de Brest, chargée de protéger l'arrivée du convoi. Le 1^{er} juin 1794, dans les parages d'Ouessant, il engagea la bataille contre la flotte anglaise, qui barrait le passage. L'ennemi était supérieur en nombre. Entouré un instant, Villaret se dégagait par un effort héroïque. Les marins français avaient arboré des pavillons sur lesquels on lisait ces mots écrits en lettres d'or : *La victoire ou la mort* ! et ils surent montrer qu'ils n'avaient pas en vain adopté cette devise. Tous rivalisèrent d'ardeur et de courage. L'un des vaisseaux, le *Vengeur*, faisant eau de toutes parts, préféra couler bas que de se rendre. Au moment de disparaître dans les flots, les marins levèrent les bras vers le ciel, agitant leurs chapeaux en l'air, répétant jusqu'au dernier moment : *Vive la liberté ! vive la République !* et descendirent triomphants dans l'abîme qui doit les engloutir. Pendant ce temps, le convoi chargé de grains entra à Brest, et la subsistance du peuple était assurée.

Leve-toi, sors des mers profondes,
Cadavre fumant du *Vengeur* !
Toi qui vis les Français vainqueurs,
Des Anglais, d's feux et des ondes !
D'où partent ces cris déchirants ?
Quelles sont ces voix magnanimes ?
Ce sont les braves expirants,
Qui chantent du fond des abîmes :
Gloire au peuple français !

(CHÉNIER.)

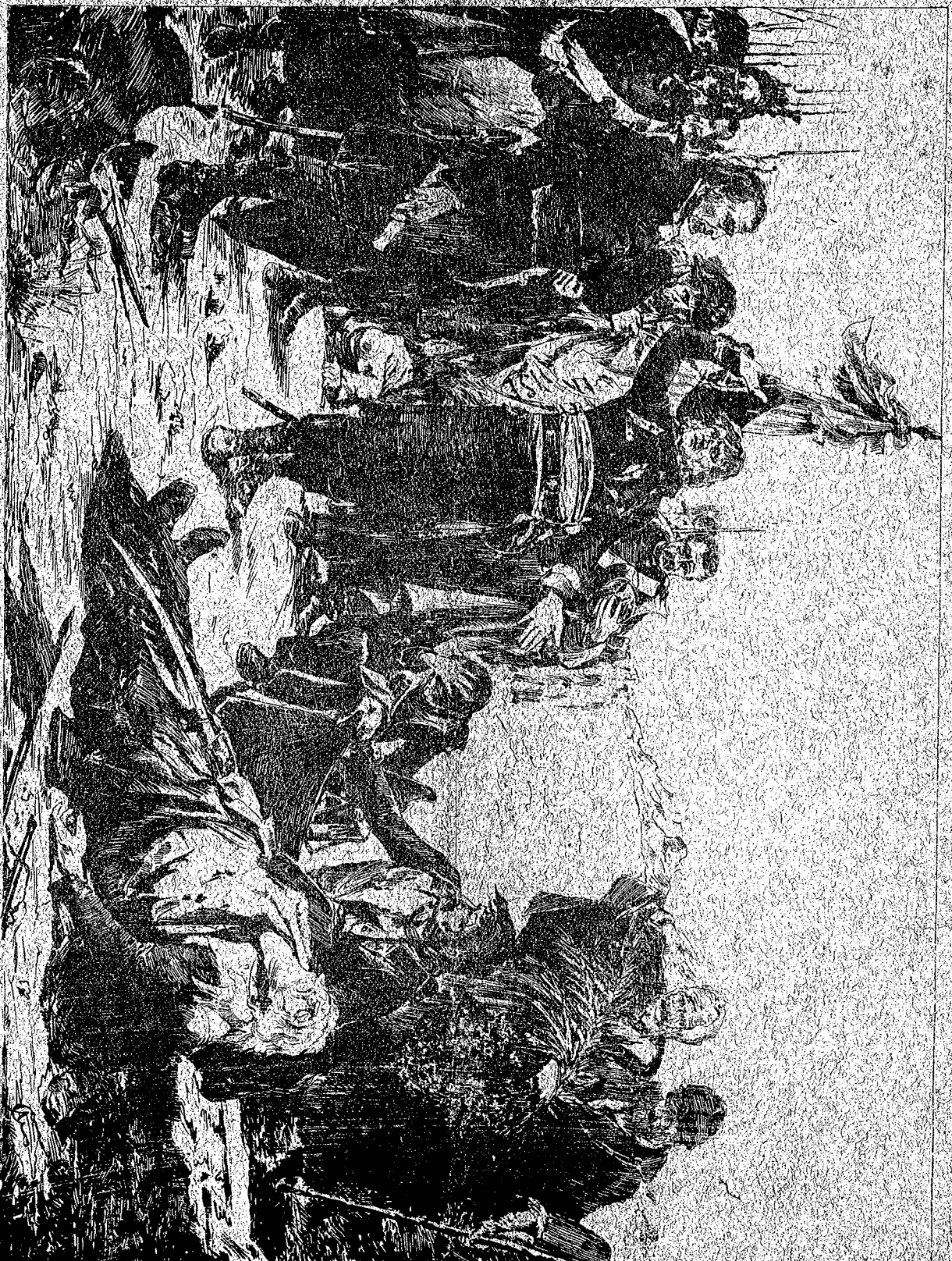
(Faire lire le vaisseau le *Vengeur*, de Lebrun.)

Le vaisseau **Les Droits de l'Homme**. — Le vaisseau *les Droits de l'Homme* fut lancé à Brest le 29 mai 1794. Au mois de décembre 1796, il faisait partie, sous les ordres du chef de division Lacrosse, de l'expédition d'Irlande, dont le commandant supérieur était le vice-amiral

Morard de Galle. Son équipage se composait de 650 hommes et il portait 580 soldats de la Légion des Francs. Le 7 janvier 1797, il fit route pour la France, ramenant avec lui 50 prisonniers faits sur les côtes d'Irlande. Une brume épaisse et un vent variable empêchèrent le bateau d'atterrir à Belle-Isle, comme le capitaine Lacrosse en avait le projet. Attaqué par les Anglais, d'abord par l'*Indefatigable*, puis par la frégate l'*Amazon*, les *Droits de l'Homme* ne purent faire usage de la batterie basse, que l'état de la mer obligeait de tenir fermée; cependant, leur feu était si bien nourri, qu'à sept heures trente du soir, les deux Anglais se retirèrent. Ils revinrent à huit heures trente-huit. N'ayant plus de mitraille, le capitaine Lacrosse fit charger ses canons à obus, ce qui maintint l'ennemi à distance. A une heure du matin, l'officier de manœuvre fut blessé; une heure plus tard, un boulet atteignit le capitaine au genou et le renversa sur le pont. Pendant qu'on le transportait au poste des chirurgiens, il se fit donner l'assurance qu'on n'amènerait pas. « Non, jamais ! capitaine », répondit l'équipage. A six heures quinze, la terre fut aperçue à petite distance. Cette vue mit fin à la lutte. Les bâtiments ennemis tirèrent le vent : leur position, sans être aussi critique que celle du vaisseau français, n'était pas sans danger; ils avaient de nombreuses avaries et l'*Amazon* se laissa même échouer une demi-heure avant les *Droits de l'Homme*. Dès qu'on avait aperçu la côte, le capitaine Lacrosse s'était fait porter sur le pont. Malgré ses efforts et ceux de son équipage pour longer la terre, le vaisseau échoua le 14, à sept heures du matin, dans la baie d'Audierne, sur le territoire de Plozévet. Ce fut alors une lutte contre les éléments : mises à la mer, les embarcations légères furent emportées immédiatement et allèrent se briser sur la plage. Trois heures après son échouage, le vaisseau était rempli par la mer, ce qui fit manquer complètement de vivres et d'eau potable. Les vents d'ouest empêchaient les secours d'arriver. Le 15, le temps se calma et le 16, on put remettre la chaloupe à la mer; on y fit monter les blessés, deux femmes et des enfants : mais au moment où elle allait partir, 60 à 80 hommes s'y jetèrent malgré les prières du capitaine et des officiers : tout fut englouti. Les vents étant passés à l'est, des embarcations arrivèrent d'Audierne et opérèrent le sauvetage. Le capitaine Lacrosse resta le dernier. Sur la côte de Plozévet, sur l'une des faces d'un menhir, on lit cette inscription : « Ici, autour de cette pierre druidique sont inhumés environ 600 naufragés du vaisseau *les Droits de l'Homme*, brisé par la tempête le 14 janvier 1797. — Le major Pipon, né à Jersey, miraculeusement échappé à ce désastre, est revenu sur cette plage le 21 janvier 1840, et dûment autorisé, a fait graver sur cette pierre ce durable témoignage de sa reconnaissance. » « Deo vitas, spes in Deo. » — Et au-dessous : « Cette pierre, doublement consacrée par le temps et l'histoire, a été sauvée de la destruction l'an 1882 et classée parmi les monuments historiques. — Jules Grévy, président de la République; Lagrange de Langres, préfet; Le Bail, maire. »

NOTA. — Le major Pipon, alors lieutenant, était un des prisonniers des *Droits de l'Homme*.

Arras, Imp. Sœur-Charruey, Petite-Place, 20 et 22.



MORT DE LA TOUR D'AUVERGNE

(MUSEE DE QUIMPER)